

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUZECH</b>	<b>Délibération</b>
		<b>N° 2023_6_2</b>

Convocation du 1er juin 2023

Le neuf juin 2023 à 19h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Claudine AUDOIN, Mme Delphine AZNAR, M. Pierre BALTENWECK, M. Pierre BORREDON, Mme Christine CALVO, M. Floréal CARBONIE SUILS, M. Patrice CASTANIER, M. Benoît FABRE, Mme Christina GARRIGUES, Mme Lydie LAFON, Mme Sonia LEGLAIVE, Mme Chrystèle MINELLO, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**ÉTAIENT ABSENTS :**

**EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :**

M. Gérard ALAZARD a donné procuration à M. Pierre BALTENWECK  
M. Pascal PRADAYROL a donné procuration à Mme Chrystèle MINELLO

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** M. Pierre BALTENWECK

**LA SÉANCE SE POURSUIVANT**

**Délibération n° 2023\_6\_2 : Attribution des subventions de fonctionnement aux associations de LUZECH**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que des associations de LUZECH ont présenté plusieurs projets d'intérêt public à la Commune et, de ce fait, ont demandé des subventions pour pouvoir les réaliser.

Un groupe de travail présidé par Madame Christine CALVO, Adjointe déléguée aux associations, a étudié tous les projets présentés par lesdites associations. Ce groupe de travail a proposé d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

Associations	Subventions versées en 2022	subventions proposées en 2023
Amicale des anciens combattants	150,00 €	150,00 €
Amicale des donneurs de sang	250,00 €	125,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	800,00 €	700,00 €
Association foncière pastorale	800,00 €	700,00 €
Lire à Luzech	800,00 €	800,00 €
La planète des moulins	500,00 €	500,00 €
L'île aux enfants	- €	400,00 €
Commerçants de Luzech	- €	200,00 €
Cercle de l'amitié Luzech / St Vincent	200,00 €	200,00 €
Comité des fêtes	8 100,00 €	8 100,00 €
Les coyotes dancers	300,00 €	150,00 €
La Trincade	- €	200,00 €
URCL	540,00 €	300,00 €
AAPPMA	180,00 €	180,00 €
Sur la route d'union des oppida cadurque	750,00 €	300,00 €
Ensemble pour Luzech	500,00 €	700,00 €
USL Omnisports	13 800,00 €	14 300,00 €
Coopérative scolaire l'Impernal	11 060,00 €	10 850,00 €
Kinomad	200,00 €	300,00 €
Chasse de luzech	400,00 €	- €
L'esquisse	500,00 €	700,00 €
Les greniers de Luzech	250,00 €	150,00 €
Le rucher	- €	300,00 €
Club La pétanque Luzéchoise	- €	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 080,00 €</b>	<b>40 605,00 €</b>

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir les propositions faites par le groupe de travail présidé par Madame Christine CALVO.

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer à ce sujet.

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- **d'allouer** des subventions de fonctionnement aux associations luzechoises conformément au tableau suivant :

Associations	Subventions versées en 2022	subventions proposées en 2023
Amicale des anciens combattants	150,00 €	150,00 €
Amicale des donneurs de sang	250,00 €	125,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	800,00 €	700,00 €
Association foncière pastorale	800,00 €	700,00 €
Lire à Luzech	800,00 €	800,00 €
La planète des moulins	500,00 €	500,00 €
L'île aux enfants	- €	400,00 €
Commerçants de Luzech	- €	200,00 €
Cercle de l'amitié Luzech / St Vincent	200,00 €	200,00 €
Comité des fêtes	8 100,00 €	8 100,00 €
Les coyotes dancers	300,00 €	150,00 €
La Trincade	- €	200,00 €
URCL	540,00 €	300,00 €
AAPPMA	180,00 €	180,00 €
Sur la route d'union des oppida cadurque	750,00 €	300,00 €
Ensemble pour Luzech	500,00 €	700,00 €
USL Omnisports	13 800,00 €	14 300,00 €
Coopérative scolaire l'Impernal	11 060,00 €	10 850,00 €
Kinomad	200,00 €	300,00 €
Chasse de luzech	400,00 €	- €
L'esquisse	500,00 €	700,00 €
Les greniers de Luzech	250,00 €	150,00 €
Le rucher	- €	300,00 €
Club La pétanque Luzéchoise	- €	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 080,00 €</b>	<b>40 605,00 €</b>

- **de préciser** que les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget principal 2023 de la Commune au chapitre 65 – article 65748 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
16	Présents : 14 Procurations : 2	Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 2

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

<p>REÇU EN PREFECTURE LE : 21/06/2023</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 22/06/2023</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>Le Maire,</p> <p>Monsieur Bernard PIASER</p>
---	--